

Zeitschrift:	Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber:	Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band:	55 (1919)
Heft:	25-26
Anhang:	Université de Bâle : cours de vacances pour l'étude de la langue allemande : 1919
Autor:	[s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Université de Bâle.

Cours de vacances pour l'étude de la langue allemande.

1919.

1^{ère} Année.

L'Université de Bâle organise cette année, et organisa désormais régulièrement pendant les vacances d'été un cours destiné à permettre à tous les Suisses de langue française ou italienne et à tous les étrangers de se perfectionner dans la connaissance de l'allemand. Le cours a lieu en juillet et août et dure 6 semaines. Il cherche à atteindre son but par des exercices pratiques et par des conférences.

Les **exercices** comprennent des exercices de lecture et d'interprétation, des lectures de journaux et de revues, des exercices de conversation, des traductions, des dictées et des exercices écrits, des leçons de grammaire et de phonétique. Toutes ces heures sont données exclusivement en allemand et doivent fournir l'occasion aux élèves de se perfectionner dans la pratique de l'allemand.

Les **conférences** traitent, en cycles plus ou moins étendus, des problèmes de la littérature allemande et suisse-allemande, des sujets d'histoire et d'économie politique suisses, ainsi que d'art allemand et suisse-allemand. Toutes les conférences sont données en allemand.

La direction organise en outre, une ou deux fois chaque semaine, des **excursions** dans la ville et dans ses environs pour en visiter les monuments et les collections artistiques et historiques, ainsi que les organismes économiques. Le personnel enseignant se recrute parmi les maîtres des écoles supérieures et de l'Université de Bâle.

Ce cours de vacances s'adresse aux élèves de la classe supérieure des gymnases littéraires et scientifiques, des écoles normales, en outre et tout particulièrement aux étudiants et étudiantes de toutes les facultés, enfin aux maîtres et maîtresses déjà en fonction.

Le cours de vacances de l'année 1919 s'ouvrira le 14 juillet et se terminera le 23 août. Il aura lieu dans les auditoires de l'Université, au Rheinsprung N° 11.

Ouverture des cours lundi le 14 juillet, à 11 heures.

Programme pour 1919.

Exercices pratiques.

Sous la direction de M M. W. Jost, Dr. phil., H. Matter, Ch. Pernoux, Dr. phil., et E. Schaub, Dr. phil., professeurs aux écoles supérieures de Bâle.

1. Lecture et interprétation d'auteurs suisses-allemands et allemands (4 heures par semaine).
2. Lecture de journaux et de revues (2 heures par semaine).
3. Exercices de conversation (2 heures par semaine).
4. Dictées et compositions (2 heures par semaine).
5. Grammaire (2 heures par semaine).
6. Phonétique (1 heure par semaine).

Conférences.

1. La littérature allemande pendant l'époque classique et le XIXe siècle (4 heures par semaine pendant les 4 premières semaines) par Mr. le Dr. M. Nussberger, priv.-doc. à l'Université.
2. La littérature de la Suisse allemande au XIXe siècle (Gotthelf, Keller, Meyer et Spitteler), par Mr. le Dr. Altwegg (4 heures par semaine pendant 2 semaines).
3. Les patois de la Suisse allemande (3 heures), par Mr. le Dr. E. Hoffmann-Krayer, professeur à l'Université.

4. Les patois de la Suisse romande (4 heures), par Mr. le Dr. E. Tappolet, professeur à l'Université.
5. Histoire de la Suisse au XIXe siècle (6 heures), par Mr. le Dr. F. Vischer, priv.-doc. à l'Université.
6. L'art allemand et suisse-allemand au XVIe siècle (3 heures), par Mr. le Dr. R. Rigganbach.
7. L'art allemand et suisse-allemand au XIXe siècle (4 heures), par Mr. H. A. Schmid, professeur à l'Université.
8. L'architecture bâloise, visite des monuments sous la direction de Mr. E. A. Stückelberg, professeur à l'Université.
9. Industries suisses et bâloises (4 heures), par Mr. le Dr. W. Jenne, 2e secrétaire de la chambre de Commerce de Bâle.

Nombre des heures par semaine: 23.

Finance d'inscription: pour 4 semaines 40 frs, pour 6 semaines 50 frs.

L'inscription se prend au secrétariat de l'Université.

A la fin du cours, les participants reçoivent une attestation certifiant qu'ils ont fréquenté le cours de vacances.

La salle de lecture de l'Association des Etudiants bâlois est à la disposition des participants pendant la durée du cours.

Le bureau de location de chambres institué par la même association, Stapfelberg 4, se met au service des participants jusqu'au 2 août. Prix moyen des chambres 20—40 frs. par mois; avec pension 150—180 frs.

Pour tous les renseignements ultérieurs, s'adresser au secrétariat de l'Université de Bâle ou au soussigné, directeur des cours.

Bâle, mai 1919.

E. Dürr, Prof. à l'Université de Bâle
Militärstrasse 12.

On cherche un Précepteur ou une Institutrice

d'un certain âge pour un garçon de dix ans alité pour cause de gonarthrite qui suit le traitement solaire à la Clinique « Les Frênes », à Leysin. Réponse avec conditions demandées et tous renseignements personnels, y compris certificat médical, photographie à l'adresse suivante : **Chambre No 35, Les Frênes, Leysin-Village.**

P. 3160 L.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie.

Service principal fondé en 1857.

Mutuelle pure. — Pas de responsabilité personnelle des assurés.

Le plus important portefeuille d'assurances suisses.

Tous les bonis aux assurés.

Par suite du contrat passé avec la *Société pédagogique de la Suisse Romande*, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à M. **J. Schaechtelin**, Agent général, Grand Chêne 11, **Lausanne.**

INSTITUTEUR RETRAITÉ

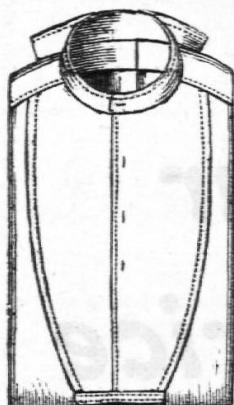
est demandé en qualité de **caissier-comptable** du Crédit Mutuel de Lucens. Appointements Fr. 200.— par mois.

S'adresser au **notaire L. PIDOUX, à Lucens.**

P. 25.080 L.



J. H. 433 B.



Chemiserie Ch. Dodille

Rue Haldimand, LAUSANNE

Atelier spécial pour chemises sur mesures

COLS, CRAVATES, SOUS-VÊTEMENTS

Les dernières nouveautés.

Nous offrons

pendant qu'il y a du stock :

Soulier fort Derby nos 40 à 46	Fr. 29.75
Soulier de sport doubles semelles à soufflet	34.75
Bottines pour hommes Box calf ou chevreau	34.50
Bottines pour dames depuis	26.50
Richelieu pour dames depuis	15.75
Bottines pour garçons et fillettes Box calf nos 27 à 29	16.75
nos 30 à 35	18.75

Envoi contre remboursement

Echanges

AU CHAT BOTTE

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

L'intermédiaire des Educateurs

publié par l'Ecole des Sciences de l'Education
(Institut J.-J. Rousseau)

Abonnements: Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.

(Pour instituteurs: Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser: Taconnerie 5, GENÈVE.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 % au comptant.

Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

Ustensiles
de cuisine
et de ménage

CHŒURS PATRIOTIQUES POUR LE 1^{er} AOUT ET POUR LA PAIX

Chœurs à 3 voix égales a cappella.

2743.	<i>Amiel, A.</i>	Roulez, tambours	0 30
466.	<i>Juillard, E.</i>	Nouveau chant national suisse	0 25
273.	<i>Kling, H.</i>	Le drapeau fédéral	0 25
433.	—	La patrie suisse	0 50
431.	—	Chant du 1 ^{er} août	0 50
2274.	—	Invocation patriotique	0 25
068.	<i>Lauber, E.</i>	La terre helvétique	0 25
750.	<i>Schnell, D. J.</i>	Chant patriotique (2 voix)	0 50

CHŒURS POUR PENTECÔTE

365.	<i>Allebert, G.</i>	Chant de Pentecôte (chœur mixte a capp.).	0 50
78.	<i>Kling, H.</i>	Donne-nous ton esprit, pour soli et chœur à 3 voix et piano ou orgue	1 50
2529.	—	Idem. voix seules en partition	0 50
2702.	<i>Lasso, O. di</i>	Pour le jour de Pentecôte (3 voix)	0 25
2797.	<i>Nicole, L.</i>	Les cloches de Pentecôte (chœur mixte)	0 50
2857.	—	Esprit de lumière (chœur d'hommes)	0 40
322.	<i>North, C.</i>	Chant de Pentecôte " " "	0 40
324.	—	Esprit divin tu nous rends fort (ch. mixte)	0 35

GRANDS SUCCÈS

Tailleur et cordonnier.

Duo bouffe avec parlé.

Musique de Colo-Bonnet.

Paroles de M. Chamot.

(sous presse)

Elite et Landsturm.

Duo comique avec parlé

Musique de Colo-Bonnet.

Paroles de M. Chamot.

(sous presse)

Soubrette et maîtresse.

Duo pour jeunes filles.

Musique de Bastide.

Paroles de A. Pajol.

*Prix net : 2 fr.

Le chanteur malgré lui.

Duo comique pour hommes.

Musique de Bastide.

Paroles de A. Pajol.

*Prix net : 3 fr.

DIX CHANSONS VILLAGEOISES

Musique de G. Waldner. — Paroles de M. Chamot.

J'y suis tant bien. — Boire son verre. — Mon chalet. — La montée des vaches.
— Les boveyrons. — Le ramasse-pompons. — Le lac de Bret. — Le vin de
Gollion. — Les yeux bleus de ma bonne amie. — L'amoureux de la Julie.

Un album, pour chant et piano : 5 fr.

L'Harmonie et la Composition musicale à la portée de tous.

L. Pépineau.

Premier prix d'harmonie du Conservatoire national de musique.

Premier prix de composition musicale de Paris.

COURS POPULAIRE D'HARMONIE PRATIQUE ET DE COMPOSITION MUSICALE

EN STYLE LIBRE.

Cet ouvrage s'adresse surtout aux personnes n'ayant fait aucune étude d'harmonie.

Prix du volume in-8, de 294 pages : 12 fr.

FÖTISCH FRÈRES S.A. Editeurs, à Lausanne

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVme ANNÉE — N°s 27-28

LAUSANNE, 12 juillet 1919.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant : Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BENOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHATEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES: 40 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS : **Mur**, fr. 2400, logement, plantage et jardin de 3 ares ; 15 juillet. — **Bremblens**, fr. 2400, logement, jardin, plantage et 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 18 juillet.

INSTITUTRICES. — **Saint-Prex**, maîtresse d'école enfantine, fr. 1100, logement et 20 fr. d'indemnité annuelle pour jardin.

Derniers concours ouverts: **LAUSANNE**, maître spécial d'allemand aux écoles primaires: 24 heures hebdomadaires de leçons ; traitement initial fr. 142 l'heure annuelle de leçons et augmentations après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de canton. Maximum fr. 167,50 l'heure. Il est alloué une prime pour années de service à Lausanne de fr. 50 par an jusqu'à fr. 320. Pension de retraite supplémentaire. Obligation d'habiter le territoire de la commune de Lausanne. Les candidats doivent s'abstenir de toute démarche personnelle. Délai d'inscription, 22 juillet — **BAVOIS**, institutrice primaire, fr. 1800, plus logement, plantage et 6 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; — **LA TOUR DE PEILZ**, institutrice primaire, fr. 2300, pour toutes choses, plus 6 augmentations de fr. 50, le maximum étant atteint après 20 ans de service ; 22 juillet. — **BOURNENS**, instituteur, fr. 2400, logement, jardin et plantage ; 4 stères de bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 25 juillet. — **BRENLES**, instituteur, fr. 2600, logement, jardin et plantage ; 8 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 25 juillet.

Nominations.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

INSTITUTEURS. — MM. Roulet, Camille, à **Orges** ; Hürlimann, Marcel, à **Vevey** ; Pavillon, Alfried, à **Beginns** ; Tharin, Robert, à **Forel s. Lucens** ; Glardon, Adrien, à **Novelles** ; Baumgartner Robert, à **Denens** ; Porchet, Alexis, à **Paudex** ; Chautems, Marcel, à **Molondin**.

INSTITUTRICES. — Mmes Delarageaz, Hélène, à **Bussigny s. Morges** ; Monod, Marguerite, à **Vevey** ; Jomini, Hilda, à **Vevey** ; Buffat, Jeanne, à **Rueyres**.

Mme Champod-End, Marie, maîtresse de travaux à l'aiguille, à **Vugelles-la-Mothe**.

Mlle Morel, Elise, maîtresse de travaux à l'aiguille, à **Forel s. Lucens**.

Augmentations de traitement.

Les augmentations de traitement pour années de service dues au personnel enseignant primaire pour le 1er semestre 1919 pourront être encaissées dès le 9 juillet aux recettes de district.

Celles du district de Lausanne seront payées à la Banque Cantonale Vaudoise sur présentation de la dernière attestation d'années de service délivrée par le Département.

La contribution à la pension de retraite due pour le 1er semestre de 1919 sera perçue à cette occasion. Les membres du corps enseignant primaire domiciliés dans le district de Lausanne et qui n'ont pas encore droit à l'augmentation verseront cette contribution à la recette du district.

Les augmentations et les contributions concernant le personnel enseignant du cercle de Sainte-Croix seront réglées à l'agence de la Banque Cantonale Vaudoise à Sainte-Croix.

Service de l'enseignement primaire.

Examens pour l'obtention du diplôme d'enseignement primaire supérieur.

Le personnel enseignant primaire est avisé qu'une session d'examen pour l'obtention du diplôme d'enseignement primaire supérieur aura lieu au mois d'octobre prochain.

Cours spéciaux pour la préparation du diplôme primaire supérieur.

Le personnel enseignant primaire du canton de Vaud est avisé que des cours pour la préparation aux examens pour l'obtention du diplôme primaire supérieur auront lieu à Lausanne du **22 septembre au 11 octobre 1919**. Ils seront organisés sur les mêmes bases que ceux de 1917 et 1918 avec le concours de MM. les professeurs Millioud, Deluz, Freymond, Vittoz, Schacht, Briod, May, Porchet, Perrier et Blanc. **Un subside sera accordé aux participants maîtres primaires supérieurs en fonctions** et aux membres du personnel enseignant primaire qui prendront part à ces leçons pour la **troisième fois**.

Ce cours n'aura pas lieu en 1920.

L'inscription à ces cours doit se faire au Département de l'Instruction publique et des Cultes, premier service, avant le 19 juillet 1919 à 5 heures du soir. Un programme détaillé sera adressé à toutes les personnes dont l'inscription aura été admise.

Enseignement secondaire.

Les augmentations de traitement pour années de service dues au personnel enseignant secondaire pour le second semestre 1919 pourront être encaissées dès le 9 juillet aux recettes de district.

Celles du district de Lausanne sont payables à la Banque Cantonale Vaudoise et celles de Sainte-Croix à l'agence de la dite banque à Sainte-Croix.

Il sera perçu à cette occasion la somme de fr. 45.—, contribution pour la pension de retraite du 1er semestre 1919.

Le Conseil d'Etat a nommé en qualité de maîtres à l'Ecole de Commerce :

M. Paul **Huber**, actuellement maître au collège de Cossonay ; M. Ernest **Briod**, à Lausanne ; M. Gaston **Paillass**, à Montreux.

Il a confirmé Mlle Berthe **Félix**, à titre définitif, en qualité de maîtresse secondaire à l'Ecole supérieure de Montreux.

Bibliothèque cantonale et universitaire.

La Bibliothèque cantonale et universitaire sera fermée pour la révision du 4 août au 13 septembre inclusivement. **Rentrée générale des volumes jusqu'au samedi 26 juillet à la Bibliothèque**. Les retards seront frappés d'une amende de 20 centimes par volume et par jour de retard. (Art. 41 du règlement.)

Le service du prêt à domicile sera ouvert au public le mercredi 27 août, de 9 à 11 heures et de 2 à 4 heures. Les catalogues seront à la disposition des emprunteurs les 25 et 26 août, de 9 heures à midi.

Asile rural vaudois à Echichens.

La place d'instituteur de cet établissement est au concours jusqu'au samedi 19 juillet.

S'inscrire auprès du directeur, lequel donnera tous les renseignements demandés.

Les années au service de l'Asile rural comptent pour l'obtention des augmentations et pensions de retraite de l'Etat.

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions nos abonnés de bien vouloir verser le solde de leur abonnement, soit Fr. **3.05**, au compte de chèques postaux **II. 125** (*Educateur*, Lausanne), avant le 20 juillet prochain.

Nos abonnés du Jura bernois, membres de la Société pédagogique jurassienne, ont à payer Fr. **2.55** seulement.

En évitation de frais, nous n'enverrons pas de formulaire imprimé. Ne pas oublier d'inscrire le nom et l'adresse de l'expéditeur sur le coupon destiné à la gérance (côté droit du chèque).

Le présent avis ne concerne pas les abonnés, assez nombreux, qui nous ont fait parvenir Fr. 8.— au commencement de l'année.

Le gérant : E. VISINAND.

SÉJOUR DE VACANCES

chez instituteur ou professeur

désiré par

jeune maître secondaire

(Suisse allemand)

pour environ 4-5 semaines. — Adresser offres détaillées sous chiffres Q. 1117 Gl. Publicitas S. A., Glaris.

VACANCES

Jeune institutrice cherche pendant 4 semaines (23 VII — 20 VIII) pension dans la famille d'un maître d'école. Offres sous chiffres *J. H. 1591 Lz. aux Annonces-Suisses S.-A. Lucerne.*

Institut de jeunes gens cherche, au pair, un

Volontaire

pour le français et la sténographie contre leçons d'allemand, anglais ou italien.
Entrée de suite.

Offres sous D. M. à Gérance de l'*Educateur*.

L'intermédiaire des Educateurs

publié par l'**Ecole des Sciences de l'Education**

(Institut J.-J Rousseau)

Abonnements : Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.

(Pour instituteurs : Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser : Taconnierie 5, GENÈVE.

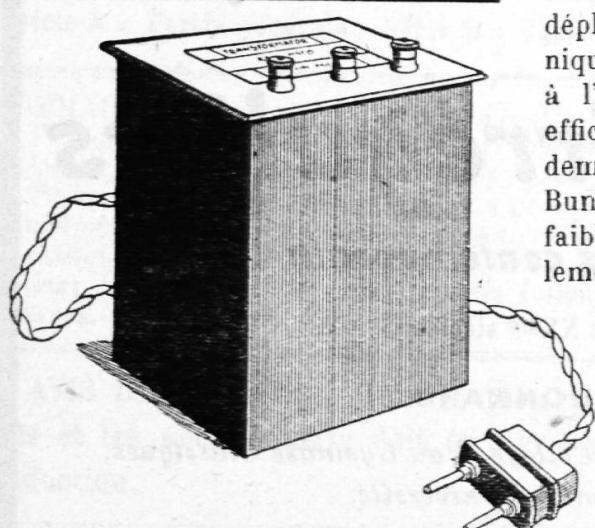
L'électricité de l'expérimentateur

Plus de
500 appareils
vendus

Une nouvelle source de courant électrique
pratique et inépuisable

Fabrication
suisse

Le transformateur W. D.



Ceux qui ont fait des essais avec des courants faibles ont sans doute souvent déploré l'imperfection des éléments galvaniques qu'ils devaient employer. L'élément à l'acide chromique ne livre un courant efficace qu'en un temps assez court. Il demande beaucoup de soins. Les piles Bunsen et Léclanché ne donnent qu'un faible courant et les piles sèches sont également improches à la production des forts courants. — Ces désavantages et inconvénients disparaissent immédiatement avec l'emploi du transformateur W. D.

**Celui-ci n'a pas besoin
d'être rempli, ne demande
aucun soin et ne s'use pas:**

Au simple contact d'une conduite pour la lumière (à courant alternatif) il est tout de suite prêt à fonctionner. Il livre un très fort courant qui ne pourrait être obtenu que par l'emploi de toute une série de piles. Le courant obtenu est assurément du courant alternatif. Il faut pour employer le transformateur un courant alternatif de 110-130 volts. Pour les plus hautes tensions, je livre un modèle spécial.

Mes transformateurs réduisent avantageusement les courants à haute tension en une basse tension de 3 à 8 volts.

Le redresseur de courant

Pour certains buts, par exemple des essais galvanoplastiques, dans l'électrolyse et pour la charge des accumulateurs, on ne peut employer que du courant continu. Je mets pour cela en vente un redresseur de courant très simple et méritant une pleine confiance.

Demandez le prix-courant spécial gratuit
à E.-F. BUECHI, atelier d'optique et de mécanique

BERNE

LIBRAIRIES PAYOT & C^{ie},
LAUSANNE - GENÈVE - VEVEY - MONTREUX

Vient de paraître

*Liste Alphabétique
des
Verbes irréguliers
de l'anglais contemporain*

(XIX^e et XX^e siècles)

par G. BONNARD

*Docteur ès-lettres, Maître au Collège et au Gymnase Classiques,
Privat-Docent à l'Université.*

Un vol. relié toile souple Fr. 1.25

Si l'on compare entre elles les listes de verbes irréguliers données par les grammaires anglaises usuelles, on remarque de nombreuses divergences. Ces divergences sont dues avant tout au fait que la plupart des verbes anglais irréguliers possèdent pour leur passé et leur participe passé plusieurs formes. Tel grammairien préfère, sans donner ses raisons, telle forme ; tel autre grammairien, sans s'en expliquer davantage, préfère une autre forme.

La liste présente donne toutes les formes en usage en Angleterre du début du XIX^e siècle à nos jours, à l'exclusion de celles qu'on ne trouve que dans les dialectes ou le parler vulgaire, et distingue entre ces formes. Dans une liste principale on trouvera la forme, le cas échéant les formes, généralement employées dans le langage de la conversation des Anglais cultivés ; en notes, toutes les autres formes que l'on peut, soit parfois entendre, soit rencontrer au cours de ses lectures, chacune accompagnées d'une indication précisant si elle est archaïque, ou désuète, ou poétique, etc... Les formes de la liste principale, en regard desquelles on trouvera les principaux des verbes français de même sens, doivent être enseignées à tous ceux qui apprennent l'anglais ; ce sont les seules qu'un étranger doive employer. Les autres, il lui faut au moins les connaître ; mais il serait mal venu d'en faire usage.

Cette liste nous paraît constituer un guide sûr pour l'étude des verbes anglais irréguliers ; élèves des écoles secondaires, étudiants, maîtres eux-mêmes, tous ceux en un mot qui enseignent ou apprennent l'anglais, seront heureux de l'avoir sous la main.